

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES  
EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

**ENQUETE PUBLIQUE**

La Bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande suivante :

M. et Mme FRANSOLET-VERHULST désirent obtenir un permis d'environnement pour la réalisation d'un forage géothermique destiné au chauffage d'une maison unifamiliale à l'adresse suivante : Rue Mehogne 19 à Sinsin.

Le dossier peut être consulté à partir du **17/09/2019** jusqu'au **01/10/2019** à l'Administration communale, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (8h-12h) et **le samedi 28/09/2019 matin sur rendez-vous uniquement** (auprès de M<sup>elle</sup> VANDEN BROECK 086/320.256).

Tout intéressé peut formuler ses observations auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, soit oralement le jour de la clôture de l'enquête, soit par écrit à l'attention du **Collège communal** par courrier normal, **Rue du Centre 1 à 5377 Baillonville**, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : **anne.vandenbroeck@publilink.be**.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur
- du Fonctionnaire Technique, Av. Reine Astrid 39, 5000 Namur (081/71.53.00)
- de la Conseillère en Aménagement du Territoire et en Urbanisme de la Commune, M<sup>elle</sup> VANDEN BROECK, rue du Centre 1 à 5377 Baillonville (086/320.256)

Date d'affichage de la demande : **12/09/2019**

Date d'ouverture de l'enquête : **17/09/2019**

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **Administration communale, le 01/10/2019 à 11h00.**

A Baillonville, le 12/09/2019

s) Isabelle PICARD  
Directrice générale

s) Valérie LECOMTE  
Bourgmestre